Modifié le 03/12/24

Informations exceptionnelles

- ## Divers

Valable pour toutes les communes

Une nouvelle pratique a été identifiée sur le territoire de la Métropole. Des personnes, soi-disant mandatées par la Métropole, se présentent à votre domicile prétextant l'installation de puces sur votre poubelle en demandant notamment votre pièce d'identité.

Il ne s'agit en aucun cas d'agents de la Métropole, et nous vous conseillons de prévenir immédiatement la gendarmerie.

- ## Dépôt de gravats restreint

Valable pour toutes les communes

Suite à la suspicion de déchets d’amiante dans les bennes gravats, l'accueil des gravats peut être temporairement interrompu dans certaines déchetteries.
La liste des déchetteries acceptant les gravats est consultable sur notre site (ci-dessous).

La Métropole vous invite à conserver vos gravats ou à trouver une solution individuelle par un prestataire agréé.
Nous tentons de résoudre au plus vite cette difficulté et vous rappelons que l’amiante est un déchet dangereux pour votre santé et celle des
agents et des autres usagers.

Tout dépôt d’amiante est strictement interdit en déchetteries et passible de poursuites.

Nous vous rappelons qu'un service dédié vous est proposé sur simple appel au 0800 021 021

Accueil gravats déchetterie 14 08 25.pdf Comment évacuer mon amiante légalement ?

Fermeture exceptionnelle de la déchetterie

Cléon

Pour des raisons techniques et de sécurité, votre déchetterie de Cléon sera exceptionnellement fermée les 9 et 10 août, le 19 août et du 22 au 24 août.

-
  - **Mardi 19 Août**

sam 09/08/2025 - 10:00 - dim 10/08/2025 - 12:30 , ven 22/08/2025 - 10:00 - dim 24/08/2025 - 12:30

Filtrer par commune

Appliquer -Mi-Voie

Sélectionnez votre commune de résidence pour afficher les informations vous concernant.